

AU CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ Préavis municipal n°01/2022 relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2021

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères. Messieurs les Conseillers.

Le document comptable composé du bilan et des comptes de fonctionnement 2021, fait partie intégrante du présent préavis ainsi que le rapport de la Municipalité sur sa gestion.

La Municipalité relève que les comptes 2021 bouclent par un excédent de charges de CHF 34'917.41 Le budget pour 2021 prévoyait un excédent de charges de CHF 752'353.56.

Les raisons pour cette amélioration des comptes 2021 par rapport au budget sont les suivantes :

- impôts en hausse de plus de CHF 524'000.00 par rapport au budget dont notamment CHF 316'000.00 entre donation, gain immobilier et droit de mutation ;
- travaux sur les routes inférieurs au budget ;
- participation de tiers aux travaux sur les routes plus importants.

Pour rappel des importants travaux au niveau des routes « du village » et de la Rosière ont été entrepris cette année. Les frais finaux prévus pour ces travaux d'entretien ont été inférieurs à ceux prévus au budget. Les travaux ont coûté CHF 943'272.80 au lieu de CHF 1'120'534.20. De plus, les remboursements reçus avec un total de CHF 368'833.06 ont été plus importants que budgétés. Ces remboursements contiennent une subvention Cantonale pour la route du village de CHF 165'056.00, deux du DDPS (Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports) pour la traversée du village de CHF 9'884.70 et pour la traversée de la Rosière de CHF 115'892.36, et une redevance de CHF 78'000.00 de l'entreprise Le Coultre SA pour la route de la Rosière.

A noter également que la déchetterie de la Commune a également connu des travaux d'aménagement importants afin d'avoir un accès propre aux bennes pour la population. Les travaux d'aménagement se montent à CHF 18'577.90.

Par conséquent, le découvert de la Commune augmente et passe à CHF 470'115.80. Les emprunts bancaires s'élèvent à CHF 2'100'000.00 au 31 décembre 2021 contre CHF 2'200'000.00, soit une diminution de CHF 100'000.00. Ainsi, l'endettement total par habitant se monte à CHF 6'450,31 contre CHF 5'982.23 à fin 2020. La population a augmenté en 2021 et comprend 444 habitants (2020:423).

Nous vous informons également que le compte 110.3185.01 - Frais d'études et prestations de service - contient des dépenses pour une affaire juridique contre une élue et un employé communal. L'entretien de la fontaine a provoqué, par mégarde, la mort de nombreux poissons, selon la justice. L'ancienne Municipalité avait décidé, le 26 mars 2021, de couvrir tous les coûts liés, étant donné que cela concernait des tâches communales. Cette affaire juridique a été jugée et clôturée en novembre 2021. Les coûts totaux se lèvent à CHF 12'046.25. Nous relevons que la charge globale de cette affaire juridique dépasse la compétence de la Municipalité, selon le préavis 05/2016 qui fixe une autorisation de plaider générale jusqu'à concurrence de CHF 10'000 par cas.

Les comptes et le bilan présentés dans ce rapport ont été approuvés par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2022, avec les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont tenues à la disposition de la Commission de gestion et finances pour l'exécution de son mandat.

Conclusion

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

- Vu le préavis municipal n° 01/2022 de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

Article 1: d'accepter les comptes de l'année 2021, tels que présentés.

Article 2: d'approuver la gestion de l'exercice 2021.

Article 3: de donner décharge au Boursier, à la Commission de gestion et à la

Article 4: d'approuver les dépenses de l'affaire juridique.

Davide Marguccio

Le Syndic

a Secretaire a.i.

idoles Joss

Annexe:

- Rapport de gestion

Rapport du réviseur

- Comptes 2021



Commune de Saubraz

Rapport de Gestion 2021

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (article 93c);
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (article 34) ;
- et du règlement du Conseil général de Saubraz (article 12),

la Municipalité à l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2021.

Table des matières

1	Conseil general	3
1.1	Composition	3
1.2	Préavis municipaux	4
2	Municipalité	5
2.1	Composition	5
2.2	Dicastère de M. Davide Marguccio	6
2.3	Dicastère de M. Philippe Urfer	9
2.4	Dicastère de Mme Marinette Donadeo	10
2.5	Dicastère de Mme Julie Sprunger	13
2.6	Dicastère de M. Joaquim Mendes	16

1 Conseil général

1.1 Composition

Conseil général

Du 1er janvier au 30 juin 2021 :

Président M. André Forster Vice-président M. Ralph Sprunger

Secrétaire Mme Barbara Kammermann

Scrutatrices Mme Emdée Borel

Mme Marlène Panchaud

Scruteurs suppl. M. Joaquim Sampaio Mendes

M. Cédric Eggli

Huissier M. Bernard Panchaud

Du 1er juillet au 31 décembre 2021 :

Président M. André Forster Vice-président M. Ralph Sprunger

Secrétaire Mme Barbara Kammermann

Scrutatrices Mme Emdée Borel

Mme Marlène Panchaud

M. Cédric Eggli

Huissier M. Bernard Panchaud

Commission de Gestion

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 : Mme Julie Sprunger

M. Bernard Arnoldi Mme Jeanine Isch Mme Sandrine Bonvin M. Philippe Maillard

Suppléants / tes : M. Didier Barbay

Mme Cristina Rodakovic

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 : Mme Marion Marmillon

M. Didier Barbay
Mme Sandrine Bonvin
M. Félix Baiche

M. Félix Baiche Mme Nathalie André Mme Cristina Rodakovic

Suppléantes : Mme Cristina Rodakovic Mme Séverine Anthonnet

Commission communale de recours

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 : M. Jean-Luc Badel

M. Michel Conus M. Ralph Sprunger

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 : M. Michel Conus

M. Jean-Luc Badel Mme Edmée Borel Déléguée à l'ASSAGIE

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 : Mme Sylvie Monney

Suppléante : Vacant

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 : Mme Sylvie Monney Suppléante : Mme Perrine Rebeaud

1.2 Préavis municipaux

Le Conseil général a tenu 5 séances en présentiel (18 février, 24 juin, 26 août, 14 octobre et 2 décembre).

2021 - 01 relatif au financement du ménage Amendé : oui

courant pour l'année 2021 Adopté le 18 février 2021

2021 – 02 relatif aux comptes et à la gestion Amendé : non

de l'exercice 2020 Adopté le 24 juin 2021

2021 – 03 relatif au règlement des sépultures Amendé : non et du cimetière de la Commune Saubraz Adopté le 24 juin 2021

2021 – 04 relatif au financement du ménage Amendé : non courant pour l'année 2021 Adopté le 26 août 2021

2021 – 05 relatif à la délégation de Amendé : non compétences à la Municipalité pour la Refusé le 14 octobre 2021 législature 2021-2026

2021 – 06 relatif à l'arrêté d'imposition pour Amendé : non

l'année 2022 Adopté le 14 octobre 2021

2021 – 07 relatif au traitements et indemnités Amendé : non des membres de la Municipalité et du Adopté le 14 octobre 2021 Conseil général pour la législature 2021-2026

2021 – 08 relatif aux autorisations générales Amendé : non

pour la législature 2021-2026 Adopté le 2 décembre 2021

2021 – 09 relatif le contrat de parc avec Amendé : non l'Association Parc naturel régional Jura Adopté le 2 décembre 2021 vaudois

vadaolo

2021 – 10 relatif au budget pour l'année Amendé : non 2022 Adopté le 2 décembre 2021

2021 – 11 relatif au plafond d'endettement lié Amendé : non aux emprunts et aux cautionnements pour la Adopté le 2 décembre 2021 législature 2021-2026

2 Municipalité

2.1 Composition

Du 1er janvier au 30 juin 2021

Syndic Daniel Barbezat Municipale Marinette Donadeo Municipal Philippe Urfer

Municipal Félix Baiche démission au 31 janvier 2021 Municipal Raoul Richiger démission au 31 mars 2021

Du 1er juillet au 31 décembre 2021

Syndic Davide Marguccio Administration générale

suppl. : Philippe Urfer Aménagement du territoire

Police des constructions Personnel communal (Développement durable)

Vice-Syndic Philippe Urfer Culte

suppl. : Joaquim Mendes Forêts Abris PC

Défense incendie

Routes

Assainissement

Municipale Marinette Donadeo Ecole

suppl. : Julie Sprunger Parascolaire

Cimetière, parcs et jardins

Affaires sociales

Transport

Municipale Julie Sprunger Finances

suppl. : Davide Margucci Sociétés locales

Police

Municipal Joaquim Mendes Services industriels

suppl. : Marinette Donadeo Eclairage public

Bâtiments Déchetterie



de g. à dr. : Joaquim Mendes, Julie Sprunger, Davide Marguccio, Marinette Donadeo et Philippe Urfer

2.2 Dicastère de M. Davide Marguccio

2.2.1 Administration générale

La législature s'est terminée le 30 juin 2021. La fin de la législature a été marquée par des départs importants au niveau de la Municipalité et également de la secrétaire municipale. La nouvelle Municipalité a été élue en mars 2021 et est en fonction depuis juillet 2021. La Municipalité se réunit tous les mardis soirs.

La nouvelle Municipalité a suivi les formations suivantes :

- Cours DGAIC Institutions
- Cours UCV Plafond d'endettement
- Cours DGAIC Territoire et patrimoine
- Cours DGAIC Agriculture et durabilité
- Police cantonal Loi sur les amendes d'ordre communale
- Point Energie ARCAM Transformation et énergie de bâtiments classés
- Cours DGAIC Sécurité

La visite annuelle de M. Boris Cuanoud, Préfet du district de Morges, a eu lieu comme chaque année. Il a procédé à la vérification de la bonne tenue de différents documents comme les procès-verbaux de la Municipalité et du Conseil général. Son contrôle n'a pas révélé de manquement et a souligné la bonne tenue des différents registre ou documents qui lui ont été soumis.

Site internet

Le site internet a été migré sur une plate-forme commerciale Suisse et les droits d'accès ont été revus. Une mise à jour a été faite et des publications ont été faites régulièrement. Une réflexion a été menée en vue de migrer le site internet sur un outil moderne.

Un ordinateur portable a été acheté afin de pouvoir gagner du temps dans la saisie des PV de séance. Le modem a été remplacé par un modèle de dernière génération.

Contrôle des habitants

Le contrôle des habitants est tenu par la Commune d'Aubonne.

La Commune de Saubraz a vu sa population augmenter de 24 nouveaux habitants au 31 décembre 2021.

		2021	2020	2019	2018	2017
Suisses	Confédérés	296	285	289	287	298
	Bourgeois	35	35	35	34	36
Total des ci	toyens suisses	331	320	324	321	334
Total des citoyens étrangers		113	103	101	96	89
Total général de la population		444	423	425	417	423

Relations extérieures

Au-delà des rencontres normales et habituelles liées à nos dicastères, nous avons eu plusieurs contacts.

Nous avons prévu et organisé des rencontres avec nos voisins directs dans un premier temps et indirectes dans un second temps.

2.2.2 Personnel communal

Il y a eu des grands changements au niveau du secrétariat municipal. Mme Barbara Kammermann a donné sa démission pour le 30 juin 2021 après avoir été absente plusieurs mois durant le 1^{er} semestre 2021 pendant lesquels une première secrétaire remplaçante a été engagée. Comme cette secrétaire remplaçante n'a pas souhaité continuer, une autre a été engagée en début de législature, Mme Isabelle Despland. Pour les mois de juillet à septembre, la nouvelle Municipalité a recruté une secrétaire fixe, Mme Patricia Trebern, qui a quitté son poste, à la fin de sa période d'essai, fin novembre 2021. Il a donc fallu recourir, une nouvelle fois, aux services d'une secrétaire itinérante, Mme Nicole Joss, afin de se donner le temps de trouver une secrétaire. Mme Evelyne Chesaux a finalement été engagée le 16.05.2022.

Le STI (Service technique Intercommunal de la région Nyon) est mandaté pour les prestations liées à la police des constructions. L'entreprise réalisant les prestations est le STG (service technique Genoud à Gland).

La fiduciaire Heller SA est toujours mandatée pour la bourse communale. M. Javier Vences est boursier et Mme Cabiale s'occupe de la saisie de la comptabilité.

La STEP est entretenue par M. Joris Chauvy qui est employé par la Commune de Saint-Prex et cette dernière refacture la prestation à la Commune de Saubraz. M. Joris Chauvy a terminé son travail au 31 décembre 2021. L'entretien journalier sera fait dorénavant par la Municipalité. Le mandat de suivi d'exploitation est assuré par M. Dériaz.

Mme Edmée Borel gère la déchetterie et plusieurs autres tâches. M. David Mendes est son remplaçant.

Mme Maria Stella Vilotta a la charge de la conciergerie. Elle s'occupe principalement de l'entretien du bâtiment, de la gestion des réservations de la salle et de préparer la salle pour le culte et les séances du conseil.

MM. Giuliana Gateno et Joaquim Ferreira Da Silva s'occupent des divers travaux d'entretien des bords des routes, le nettoyage de la place du village, l'entretien des fontaines et du cimetière. Le mandat de déneigement est donné à une entreprise agricole de la région et à une entreprise d'Aubonne pour le déneigement des trottoirs.

2.2.3 Constructions

Police des constructions

Le mandat du bureau technique, STI (Service Technique Intercommunal du district de Nyon), a été reconduit.

- 7 Visites de permis d'habiter ont eu lieu. 5 permis ont été délivrés et 2 sont en attente de régularisation ou de documentation.
- 29 propriétaires ont eu contact avec la Commune.
- 8 Permis ont été délivrés en 2021 en plus des autorisations Municipales.

Transformation de l'ancien Collège

Le dossier a été initié par l'ancienne Municipalité. Nous avons pris connaissance du relevé et des plans de l'existant. Nous avons obtenu une lettre d'attention de la part d'AEMA et avons planifié nos actions pour 2022.

2.2.4 Développement durable

En 2021, ce dicastère n'existe pas encore. Il a été créé le 15 février 2022.

2.3 Dicastère de M. Philippe Urfer

2.3.1 Culte

La paroisse de Gimel-Longirod, auquel appartient la Commune de Saubraz, a célébré plusieurs cultes dans la salle du Conseil. La Commune contribue aux frais de conciergerie, chauffage et d'organiste pour la paroisse protestante de Gimel-Longirod et la paroisse catholique d'Aubonne.

2.3.2 Forêts

Les forêts de Saubraz sont gérées depuis 2016 par le groupement forestier de la Saubrette. Le groupement est composé de onze communes : Allaman, Aubonne, Bougy-Villars, Féchy, Gimel, Montherod, Mont-sur Rolle, Perroy, Saint-George, Saint-Oyens et Saubraz.

Des îlots de sénescences ont été créés dans la forêt communale. Un îlot de sénescence est une surface forestière d'environ un à quelques hectares, dans laquelle on renonce à toute exploitation. Les arbres peuvent ainsi y accomplir leur cycle de vie naturelle, jusqu'à leur décrépitude et leur décomposition. Un îlot de sénescence est caractérisé par une forte densité de gros arbres et par la présence de gros arbres morts sur pied ou couchés. De nombreuses espèces animales et végétales dépendent étroitement des vieux arbres et du bois mort pour leur survie. Cela représente plusieurs milliers d'espèces de lichens, de mousses, de champignons, d'insectes, d'oiseaux et de chauves-souris, qui trouvent nourriture et abri dans les cavités des vieux arbres et dans les bois pourrissants. La création des îlots de sénescence est subventionnée. La Commune a reçu une subvention de CHF 50'284.00 qui a été transférée dans un fond pour la Commune au groupement forestier.

2.3.3 Défense incendie / Pompiers

C'est toujours le SDIS Etraz-Région, avec le Major Dufour comme commandant. Une participation de CHF 11'240.50 nous est facturée.

2.3.4 Routes

Le premier semestre 2021 a été marqué par des travaux importants de toute la route de la traversée du village. Le coût final était de CHF 460'862.95 par rapport au budget de CHF 586'534.20. Ce qui a fait une économie de CHF 125'671.25.

Un deuxième projet, les travaux de la route de la Rosière, a été planifié pour le deuxième semestre avec la Commune de Gimel. Les travaux liés à la canalisation ont été accomplis du côté de Saubraz et le revêtement de la route s'est fait sur la totalité avec la commune de Gimel. Les travaux ont été terminés durant les premiers mois de l'année 2022.

Les barrières du pont au-dessus de la Saubrette sur le chemin du Pré du Moulin ont été refaite après un accident. Les coûts ont été refacturés à l'assurance du conducteur.

2.3.5 STEP

La STEP a bien fonctionné durant l'année 2021. Les analyses d'eau ont toujours été bonnes et conformes aux normes. Les fosses au-dessus de la STEP ont été sécurisées et un escalier sécurisé a été créé. Les travaux ont été faits par l'entreprise Swissclôture au printemps 2021.

L'entretien de la STEP a été fait par M. Joris Chauvy jusqu'au 31 décembre 2021. Il est à noter que les prestations de M. Chauvy ont toujours été appréciées par la Municipalité. L'entretien journalier de la STEP sera fait par la Municipalité dès le 1^{er} janvier 2022. Les coûts refacturés pour les prestations de M. Chauvy sont importants surtout liés au trajet de Saint-Prex à Saubraz qui engendre une grande perte de temps sur la route.

2.4 Dicastère de Mme Marinette Donadeo

2.4.1 Ecole

La Commune de Saubraz fait partie du groupement scolaire de l'ASSAGIE (Association scolaire Aubonne-Gimel-Etoy). Il est composé de deux établissements, celui de Gimel-Etoy et celui d'Aubonne.

Pour la Commune de Saubraz, le montant versé à l'ASSAGIE a diminué d'environ CHF 12'888.00 par rapport au budget prévu. Il a été de CHF 271'240.30.

L'enseignement primaire se répartit sur les Communes de Gimel et Essertines-sur-Rolle : 39 élèves y sont scolarisés, l'effectif a légèrement diminué. L'enseignement secondaire est centralisé à Aubonne avec 18 Saubrians.

2.4.2 Parascolaire

Le réseau AJEMA regroupe 34 communes du district de Morges pour un total d'environ 63'000 habitants. Le réseau a été constitué en 2009. Le réseau AJEMA réunit des communes, des structures d'accueil, des entreprises de la région Morges-Aubonne et l'Association régionale pour l'accueil de l'enfance (ARAE). Le réseau est géré et organisé par l'Association Régionale pour l'Action sociale de la région Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC).

L'association AEMA (Accueil Enfance Montherod Aubonne) fait partie du réseau AJEMA et coordonne 4 structures d'accueil.

Un accueil préscolaire : Cupidon, nurserie-garderie à Montherod.

Trois accueils parascolaires:

- UAPE Le Rendez-vous, à Aubonne
- UAPE Les P'tits Bouchons, à Féchy
- UAPE Marais'Cré, à Gimel et à Essertines-sur-Rolle

L'accueil collectif préscolaire (0 à 4 ans) permet d'accueillir régulièrement, à la journée, dans une institution, plusieurs enfants n'ayant pas atteints l'âge de la scolarité obligatoire (art. 2 LAJE). Le réseau AJEMA propose des places d'accueil et parascolaire. L'offre est destinée à la population des communes membres de l'AJEMA, aux collaborateurs d'une entreprise affiliée ou à un réseau d'accueil partenaire.

L'accueil parascolaire primaire (4 à 12 ans) permet d'accueillir régulièrement, à la journée, en dehors du temps scolaire, dans une institution, plusieurs enfants suivant un enseignement primaire (de la 1ère à la 8e année primaire). Cet accueil peut être étendu à des périodes de vacances scolaires. Il s'agit principalement des institutions connues sous la dénomination d'unités d'accueil pour écoliers (UAPE). Les UAPEs sont également sous la gestion de l'AJEMA.

2.4.3 Cimetière, parcs et jardins

Cimetière

L'entretien du cimetière est réalisé par l'entreprise Cloux d'Aubonne. Cette entreprise a le souci de préserver la nature et M. Cloux n'utilise aucun produit contenant du glyphosate.

Un règlement du cimetière a été adopté lors le Conseil général en juin 2021. L'avis officiel de la désaffectation partielle du cimetière a été publié dans la feuille des avis officiels du 23 novembre 2021 ainsi que dans le Journal « La Côte » du jeudi 27 janvier 2022. Une liste des tombes désaffectées se trouve sur notre site Internet et sur les tableaux d'affichage officiel qui se trouve à côté de l'Auberge et de la laiterie. Le délai pour informer la Municipalité afin de récupérer des pierres tombales est fixé au 31 mai 2022. La demande doit être faite par courrier ou contacter la Municipale responsable.

Parcs

Sur la place du Village, et le long du grand parking, deux arbres ont été abattus et remplacés, pour un total de CHF 11'942.15.

Les 6 places de parking ont été louées. Le reste du parking sur la place du village est règlementé par des panneaux.

Tourisme

Lancé en 2016, le projet de sentier pédestre et didactique « Au fil de l'Aubonne » avance à petits pas, mais sûrement. Le cheminement pourrait être inauguré au printemps 2022. Il partira de Bière, à la source de l'Aubonne, pour se terminer à l'embouchure de la rivière, à Allaman, où elle se jette dans le Léman. En tout, dix communes sont concernées par ce projet. Le sentier didactique au fil de l'eau permettrait de partir à la découverte non seulement de la nature mais aussi de la culture et des acteurs économiques de la région qui se sont associés à la démarche. Lors de la séance du 17 juin 2021, la répartition des coûts ont été décidée et les coûts pour Saubraz se montent à CHF 2'504.60.

2.4.4 Affaires sociales

La Commune de Saubraz fait partie de l'ARASMAC (Association régionale pour l'action sociale Morges—Aubonne-Cossonay). L'aide sociale, les assurances sociales, les prestations complémentaires pour familles et accueil des enfants sont couverts par l'association. Les coûts liés à l'ARASMAC sont de CHF 79'651.50.

La facture sociale nous est adressée par l'Etat et nous fait participer au financement de la politique sociale cantonale. Le montant de la facture sociale est réparti entre les Communes en tenant compte du nombre de leurs habitants et de leur classification (=péréquation). La facture sociale se monte à CHF 323'771.00 pour 2021.

La facture sociale est repartie pour :

- les prestations complémentaires à domicile et hébergement (prestations complémentaires AVS/AI et aide aux personnes hébergées en EMS);
- les subsides aux primes assurances maladies ;
- les aides, subventions et autres régimes sociaux (revenu d'insertion, subventions aux institutions pour personnes handicapées adultes et aides individuelles, avances sur pensions alimentaires);
- la protection de la jeunesse ;
- le COFOP transition formation (centre d'orientation et de formation professionnelle et transition école métiers);
- l'enseignement spécialisé ;
- les bourses pour les étudiants.

2.4.5 Transport

Le transport couvre tout le trafic de bus, le bus pyjama et la participation au déficit des transports publics.

A l'heure actuelle, il y a 2 bus par heure, avec la ligne 10.725, également le samedi-dimanche. Ceci à partir de 6h00 jusqu'à 21h40.

Avec la ligne 10.720 le samedi et dimanche, le bus officie comme bus-pyjama de minuit à 2 heures du matin.

2.5 Dicastère de Mme Julie Sprunger

2.5.1 Finances

Les comptes 2021 bouclent par un excédent de charges de CHF 34'917.41. Le budget pour 2021 prévoyait un excédent de charges de CHF 752'353.56.

Les raisons pour cette amélioration des comptes 2021 sont les suivantes :

- impôts en hausse de plus de CHF 524'000.00 par rapport au budget dont notamment CHF 316'000.00 entre donation, gain immobilier et droit de mutation ;
- travaux sur les routes inférieurs au budget ;
- participation de tiers aux travaux sur les routes plus importants.

Des grands travaux au niveau des routes « du village » et de la Rosière ont été entrepris cette année. Les frais finaux prévus pour ces travaux d'entretien ont été inférieurs à ceux prévus au budget. Les travaux ont coûté CHF 943'272.80 au lieu de CHF 1'120'534.20. De plus, les remboursements reçus avec un total de CHF 368'833.06 a été plus importants que budgétés. Ces remboursements contiennent une subvention Cantonale pour la route du village de CHF 165'056.00, deux du DDPS (Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports) pour la traversée du village de CHF 9'884.70 / pour la traversée de la Rosière de CHF 115'892.36 et une redevance de CHF 78'000.00 de l'entreprise Le Coultre SA pour la route de la Rosière.

La déchetterie de la Commune a également connu des travaux d'aménagement importants afin d'avoir un accès propre à la benne pour la population. Les travaux d'aménagement se montent à CHF 18'577.90.

Par conséquent, le découvert de la Commune augmente et passe à CHF 470'115.80. Les emprunts bancaires s'élèvent à CHF 2'100'000.00 au 31 décembre 2021 contre CHF 2'200'000.00, soit une diminution de CHF 100'000.00. Ainsi, l'endettement total par habitant se monte à CHF 6'450.31 contre CHF 5'982.23 à fin 2020. La population a augmenté en 2021 et comprend 444 habitants (2020 : 423).

Nous vous informons également que le compte 110.3185.01 - Frais d'études et prestations de service - contient des dépenses pour une affaire juridique contre une élue et un employé communal. L'entretien de la fontaine a provoqué, par mégarde, la mort de nombreux poissons, selon la justice. L'ancienne Municipalité avait décidé, le 26 mars 2021, de couvrir tous les coûts liés, étant donné que cela concernait des tâches communales. Cette affaire juridique a été jugée et clôturée en novembre 2021. Les coûts totaux se lèvent à CHF 12'046.25. Nous relevons que la charge globale de cette affaire juridique dépasse la compétence de la Municipalité, selon le préavis 05/2016 qui fixe une autorisation de plaider générale jusqu'à concurrence de CHF 10'000 par cas.

2.5.2 Sociétés locales

Décoration de la fontaine du Pontet – printemps 2021

L'ADS (Association pour le développement de Saubraz) a coordonné la décoration de la fontaine du Pontet au printemps 2021. Pour cela, elle a distribué des pots de fleurs aux enfants du village. Ces pots ont été décorés par les enfants et remplis de fleurs reçues de l'ADS pour les exposer au long de la fontaine du Pontet.

Fête du 1^{er} août le 31 juillet

La société de tir « Le Signal » de Saubraz-Bougy a organisé la fête Nationale, le 31 juillet 2021. La fête a eu lieu au stand de tir dans une ambiance conviviale. La Commune avait contribué avec l'organisation de l'apéro et à l'organisation du grand feu du 1^{er} août. Le tout a été accompagné par les tambours de la Jeunesse de Saubraz.

Halloween du cœur le 30 octobre 2021

L'ADS a fait l'Halloween du cœur pour les enfants du village. Les enfants du village pouvaient s'inscrire pour un souper de crêpes puis suivi de la tournée du village. La tournée du village est surtout le but de récolter des denrées alimentaires au profit des Cartons du Cœurs et bien sûr aussi quelques bonbons.

Fête des Châtaignes le 13 novembre 2021

L'ADS a organisé la fête des Châtaignes le 13 novembre 2021 à l'Ecole de Saubraz. Des châtaignes ont été préparées au feu et les habitants du village ont pu se rencontrer pour une soirée conviviale.

Fenêtre de l'Avent décembre 2021

Durant tout le mois de décembre 2021, les fenêtres du village se sont parées de leur plus beaux atouts. Des apéros ont été organisés un peu dans tout le village, les vendredis et samedis durant la période de l'Avent. Tout a été mis sur pied par l'ADS.

Décoration du sapin 1er décembre 2021

Un magnifique sapin a décoré notre village durant le mois de décembre. Les décorations ont été majoritairement faites par les enfants du village. Cette année, l'ADS a organisé la décoration des pives pour les enfants. La Municipalité a invité les familles avec leurs enfants le 1^{er} décembre 2021 pour un petit apéro et la décoration du sapin.

Téléthon le 4 décembre 2021

La société de l'Amicale des Pompiers de Saubraz a organisé le téléthon. Cet événement a pour but de soutenir financièrement les activités de la Fondation de Recherche sur les Maladies Musculaires (FSRMM), de l'Association Suisse Romande Intervenant contre les Maladies neuromusculaires (ASRIMM) et de l'Associazione Malattie Gentetiche Rare Swizzera Italiana (MGR). L'Amicale des Pompiers a pu verser CHF 900.00.

Vente de pain et tresse le 18 décembre 2021

L'association du four à pain a fait une fournée de pain la nuit de vendredi 17 décembre 2021 au samedi 18 décembre 2021 dans le traditionnel four à pain du village. Les pains et les tresses ont été vendus samedi matin et les aînés du village ont pu venir chercher leurs tresses.

Tournée tambour de la Jeunesse de Saubraz pour la nouvelle année

La société de la Jeunesse de Saubraz a tapé et est allée à la rencontre des habitants pour leurs souhaiter une bonne Année.

La Municipalité a décidé de soutenir les sociétés locales de CHF 15.00 par membre jusqu'à maximum CHF 500.00 par société dès 2022.

2.5.3 Police

La Municipalité a participé à la séance d'information de la Gendarmerie qui a eu lieu à Aubonne. Lors de cette séance, l'organisation de la police et les personnes de contact ont été présentés.

L'office du stationnement de Rolle envoie régulièrement des équipes à Saubraz afin de contrôler les stationnements abusifs dans la Commune.

2.6 Dicastère de M. Joaquim Mendes

2.6.1 Services industriels

Gaz

La Commune de Saubraz distribue le gaz qu'elle achète à la société Valgaz SA qui approvisionne plusieurs communes de la région. Notre commune fait partie de la société Valgaz SA et est représentée au Conseil d'administration. La Commune est propriétaire du réseau de distribution (basse pression) et Valgaz SA est propriétaire du réseau haute pression.

Eau, réseau d'égout et d'épuration

Il y a eu un curage de la fontaine du Chanay en début de l'année 2021. De plus, les vannes de toutes les fontaines ont été changées. Le réseau d'eau a été entretenu et étendu suite à diverses nouvelles constructions.

Eclairage public

Divers travaux ont été entrepris au niveau de l'éclairage public lors des travaux des routes. SEFA SA a dû raccorder les lignes électriques que le Romande Energie avait enterrées.

2.6.2 Bâtiment

L'Auberge a été marqué par les mesures sanitaires durant 2021. Le restaurant est resté fermé plusieurs mois. La Municipalité de la dernière législature avait décidé de soutenir les gérants et a renoncé au versement du loyer pour un montant total de CHF 7'000.00.

Pendant l'année, peu de locations de la salle communale au collège ont été faites par les particuliers, en raison des restrictions Covid19. Les séances du Conseil général ont pu avoir lieu à la salle communale.

Suite à l'enterrement des lignes électriques lors des travaux des routes, des raccordements ont dû être entrepris dans les bâtiments communaux.

2.6.3 Déchetterie

La déchetterie était ouverte régulièrement les mercredis et samedis.

La déchetterie a rencontré des grandes transformations. Le revêtement a été fait lors des travaux de la route du village. L'aménagement de la déchetterie a permis de modifier et de faciliter l'accès, tant pour les voitures qu'à pied. Les chaussures des habitants de la Commune restent propres lors du passage à la déchetterie.



Daniel EMERY

Expert diplômé en finance & controlling Expert-réviseur agréé

Florent ROLLER Diplômé d'expertise

comptable (F) Expert-réviseur agréé

Pully, le 16 mai 2022

Commune de Saubraz Municipalité de Saubraz Monsieur le Syndic Davide Marguccio Place du Village 2 1189 Saubraz

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES ET DU BILAN

AU 31 DECEMBRE 2021

* * *

Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les Municipaux,

En vertu du mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune de Saubraz, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Municipalité de la Commune de Saubraz, alors que notre mission consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux, sur la base de notre examen succinct. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Nous avons effectué notre examen succinct sélon la Norme d'audit suisse 910, Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance mois élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des Communes daté du 14 décembre 1979.

Milleis Audit Sàrl

Daniel Emery

Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Florent Roller Expert-réviseur agréé

Annexes: rapport d'analyse succincte du bilan, comptes de fonctionnement et bilan

BILAN COMPARE 2021 - 2020

N° compte	Libellé	2021	2020

	ACTIFS		
910	DISPONIBILITES	695'630.63	606'111.27
911	DEBITEURS	648'726.04	762'720.50
9120	TITRES ET PLACEMENTS	23'982.20	23'985.99
9123	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	40'107.80	57'218.80
913	ACTIFS TRANSITOIRES	592'978.92	147'472.39
914	INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'088'166.85	1'182'737.55
9152	PRÊT ET CAPITAUX DE DOTATIONS	130'000.00	130'000.00
9153	TITRES	2'950.00	2'950.00
919	DECOUVERT	470'115.80	435'198.39
	TOTAL ACTIFS	3'692'658.24	3'348'394.89

	PASSIFS		
920	ENGAGEMENTS COURANTS	637'701.38	215'168.31
921	DETTES A COURT TERME	0.00	0.00
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	2'100'000.00	2'200'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	126'236.25	115'314.55
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVES	828'720.61	817'912.03
	TOTAL PASSIFS	3'692'658.24	3'348'394.89

Commune de Saubraz

Comptes 2021 par ordre administratif

		Comptes 2021		Budget 2021		Compt	es 2020
n° compte	libelle	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	*** ADMINISTRATION GENERALE ***	196'862.80	3'924.10	171'740.60	0.00	156'747.13	1'306.94
2	*** FINANCES ***	370'874.38	1'981'741.84	346'538.00	1'650'127.92	380'390.41	1'548'680.28
3	***DOMAINES ET BATIMENTS***	73'971.44	58'693.30	77'287.00	43'980.00	64'611.98	55'755.85
4	*** TRAVAUX ***	1'278'157.84	595'322.41	1'475'207.54	300'190.36	285'919.85	177'307.77
5	***INSTRUCTION PUBL.ET CULTES***	274'887.20	0.00	288'748.30	0.00	278'638.45	0.00
6	***POLICE-DEFENSE INCENDIE*****PC-	75'284.54	5'648.49	79'079.40	6'000.00	76'640.55	2'863.00
	CONTROLE HABITANTS						
7	***SECURITE SOCIALE***	403'422.50	245.00	302'351.00	0.00	322'093.10	37'393.25
8	***SERVICES INDUSTRIELS***	272'180.97	265'149.12	237'850.00	226'150.00	239'682.72	233'050.17
	Total	2'945'641.67	2'910'724.26	2'978'801.84	2'226'448.28	1'804'724.19	2'056'357.26
_	Excédent de charges / (-) produits		34'917.41		752'353.56		-251'633.07

Bilan

1.1.2021 - 31.12.2021

		2021	2020	Ecart	Ecart %
91	*** a c t i f s ***	3'657'740.83	3'600'027.96	57'712.87	1.60
910	Disponibilites	695'630.63	606'111.27	89'519.36	14.77
9100	Caisses	341.15	755.85	-414.70	-54.87
9100.01	Caisse Saubraz	341.15	755.85	-414.70	-54.87
9101	Сср	168'099.44	426'122.32	-258'022.88	-60.55
9101.01	Chèques postaux 10-11059-9 Saubraz	168'099.44	426'117.42	-258'017.98	-60.55
9101.02	CCP 92-758314-3 garantie loyer		4.90	-4.90	-100.00
9102	Banques	527'190.04	179'233.10	347'956.94	194.14
9102.01	BCV c/c CH86 0076 7000 T030 7188 3	16'304.52	15'127.20	1'177.32	7.78
9102.02	BCV ATF CH89 0079 7000 T530 8978 2	510'885.52	164'105.90	346'779.62	211.31
911	Debiteurs et comptes-courants	648'726.04	762'720.50	-113'994.46	-14.95
9111	Débiteurs et comptes courants	203'007.43	288'050.48	-85'043.05	-29.52
9111.01	Débiteurs collectifs GEFI	16'738.40	41'716.25	-24'977.85	-59.88
9111.02	Impot anticipé à récupérer	2'550.15	2'660.20	-110.05	-4.14
9111.03	Débiteurs contentieux 31.12.2012 (9112.1)		11'979.05	-11'979.05	-100.00
9111.04	Débiteurs au 31.12.2012 (9113)		12'955.10	-12'955.10	-100.00
9111.05	Débiteurs Gaz		3'898.40	-3'898.40	-100.00
9111.06	Débiteurs collectifs Abacus	183'718.88	214'841.48	-31'122.60	-14.49
9112	Débiteurs impots	445'718.61	472'420.02	-26'701.41	-5.65
9112.01	ACI IA des contribuables	47'095.79	64'218.01	-17'122.22	-26.66
9112.03	ACI débiteurs - impôts PP + PM + IS	392'094.20	395'685.06	-3'590.86	-0.91
9112.05	ACI débiteurs C/C	6'528.62	11'519.95	-4'991.33	-43.33
9112.06	Débiteurs impôts personnel		997.00	-997.00	-100.00
9119	Autres créances et divers		2'250.00	-2'250.00	-100.00
9119.03	CARRE coop. de l'abattoir prêt s/intérêt		2'250.00	-2'250.00	-100.00
912	Placements du patrimoine financier	64'090.00	81'204.79	-17'114.79	-21.08
9120	Titres et placements	23'982.20	23'985.99	-3.79	-0.02
9120.02	Raiffeisen CE n° 1005.21	2'497.07	2'445.46	51.61	2.11
9120.03	Raiffeisen Fonds Uldry n° 1768.74	455.13	510.53	-55.40	-10.85
9120.06	Sucrerie d'Aarberg act nom fr. 10	280.00	280.00		
9120.07	SEFA 120 act. nom fr. 50	6'000.00	6'000.00		
9120.08	Romande énergie act nom fr. 25	4'500.00	4'500.00		
9120.09	Parts Sociales Raiffeisen nom 200	10'000.00	10'000.00		

05.05.2022 16:13

Communal.ch-Saubraz

Bilan

1.1.2021 - 31.12.2021

		2021	2020	Ecart	Ecart %
2100.10			0.50.00		
9120.10	CARRE coop. de l'abattoir part. sociale	250.00	250.00	4-1444 00	
9123	Investissement du patrimoine financier	40'107.80	57'218.80	-17'111.00	-29.90
9123.01	Terrains et batiments	1.00	1.00		
9123.02	Réfection Auberge Communale	40'106.80	53'306.80	-13'200.00	-24.76
9123.03	Travaux Collège		3'911.00	-3'911.00	-100.00
913	Actifs transitoires	592'978.92	147'472.39	445'506.53	302.09
9139	Actifs transitoires	592'978.92	147'472.39	445'506.53	302.09
9139.01	Actifs transitoires	592'978.92	147'472.39	445'506.53	302.09
914	Investissement du patrimoine administratIF	1'088'166.85	1'182'737.55	-94'570.70	-8.00
9141	Ouvrages de génies civils etd'assainissements	663'717.45	758'017.45	-94'300.00	-12.44
9141.01	Step	1.00	1.00	0.1.000.00	
9141.02	Réseau d'eau & d'épuration	305'400.00	373'400.00	-68'000.00	-18.21
9141.03	PDDE	15'085.35	17'585.35	-2'500.00	-14.22
9141.04	Conduite Es Arberets	28'659.40	31'259.40	-2'600.00	-8.32
9141.05	PGEE	44'962.85	52'962.85	-8'000.00	-15.10
9141.06	Réfection du réseau d'eau	269'608.85	282'808.85	-13'200.00	-4.67
9143	Bâtiments et constructions à amortir	1.00	1.00		
9143.03	Abri PC	1.00	1.00		
9144	Installations des services industriels	8'961.05	13'161.05	-4'200.00	-31.91
9144.01	Eclairage public	8'961.05	13'161.05	-4'200.00	-31.91
9145	Forets	379'745.00	379'745.00		
9145.01	Forêts	379'745.00	379'745.00		
9146	Mobilier, machines, véhicules à amortir	1.00	1.00		
9146.01	Mobilier, machines, véhicules à amortir	1.00	1.00		
9149	Restauration de l'écrin de verdure	35'741.35	31'812.05	3'929.30	12.35
9149.01	Plan général d'affectation préavis 06-2019	35'741.35	31'812.05	3'929.30	12.35
915	Prets et capitaux de dotations	132'950.00	132'950.00		
9152	Prets et capitaux de dotations	130'000.00	130'000.00		
9152.01	Participation Valgaz SA	130'000.00	130'000.00		
9153	Titres	2'950.00	2'950.00		
9153.02	Société Auto-transports Jura Vaudois	1'500.00	1'500.00		
9153.03	PS sté sportive St-George	200.00	200.00		
9153.04	La Forestière	250.00	250.00		
9153.05	Cridec SA, 1 act.	1'000.00	1'000.00		
	·				

05.05.2022 16:13

Communal.ch-Saubraz Saubraz

Bilan

1.1.2021 - 31.12.2021

		2021	2020	Ecart	Ecart %
919	Découvert	435'198.39	686'831.46	-251'633.07	-36.64
9190	Decouvert	435'198.39	686'831.46	-251'633.07	-36.64
9190.01	Découvert	435'198.39	686'831.46	-251'633.07	-36.64

Bilan

1.1.2021 - 31.12.2021

		2021	2020	Ecart	Ecart %
92	*** p a s s i f s ***	-3'692'658.24	-3'600'027.96	92'630.28	2.57
920	Engagements courants	-637'701.38	-215'168.31	422'533.07	196.37
9200	Créanciers impôts	-613'742.33	-196'909.69	416'832.64	211.69
9200.00	Créanciers et factures dues / Créanciers	-604'148.33	-195'859.23	408'289.10	208.46
9200.01	Créanciers TVA	-9'594.00	-1'050.46	8'543.54	813.31
9209	Autres engagements courants	-23'959.05	-18'258.62	5'700.43	31.22
9209.00	Avances de débiteurs	-824.45	-1'064.45	-240.00	-22.55
9209.02	Groupement forestier Saubrette	-23'134.60	-17'194.17	5'940.43	34.55
922	Emprunts a moyen et long terme	-2'100'000.00	-2'200'000.00	-100'000.00	-4.55
9221	Emprunts par obligation simple	-2'100'000.00	-2'200'000.00	-100'000.00	-4.55
9221.21	BCV ATF 1'900'000 / 30.06.21 (1.15%)		-1'600'000.00	-1'600'000.00	-100.00
9221.22	BCV ATF 1'550'000 / 30.06.2031 (0.6%)	-1'500'000.00		1'500'000.00	
9221.26	Postfinance Prêt 10 ans 2019-2029 (0.52%)	-300'000.00	-300'000.00		
9221.28	BCV ATF 300'000 / 01.11.21 (0,85%)		-300'000.00	-300'000.00	-100.00
9221.29	BCV ATF 300'000 / 01.11.22 (0,85%)	-300'000.00		300'000.00	
925	Passifs transitoires	-126'236.25	-115'314.55	10'921.70	9.47
9259	Passifs transitoires	-126'236.25	-115'314.55	10'921.70	9.47
9259.01	Passifs transitoires (Prod. Reçu d'av.)	-4'426.25	-180.00	4'246.25	2'359.03
9259.02	Passifs transitoires (Charges à payer)	-121'810.00	-113'385.15	8'424.85	7.43
9259.03	Compte d'attente BVR illisibles		-1'749.40	-1'749.40	-100.00
928	Financements speciaux et fonds de reservE	-828'720.61	-817'912.03	10'808.58	1.32
9280	Fonds alimentés par des recettes affect.	-377'201.17	-363'501.06	13'700.11	3.77
9280.01	Fonds réseau d'eau	-24'558.46	-42'968.48	-18'410.02	-42.85
9280.02	Fonds réseau du gaz	-352'642.71	-319'755.98	32'886.73	10.28
9280.03	Fonds de réserve pour épuration		-776.60	-776.60	-100.00
9281	Fonds de renouvellement et rénovation	-1'100.00	-1'100.00		
9281.01	Fonds de réserve école	-500.00	-500.00		
9281.02	Fonds de réserve travaux bâtiments	-600.00	-600.00		
9282	Fonds de réserve	-450'419.44	-453'310.97	-2'891.53	-0.64
9282.01	Fonds de réserve pour travaux	-134'600.00	-134'600.00		
9282.02	Fonds de réserve forestière	-69'360.00	-69'360.00		
9282.03	Fonds de réserve abri PC	-47'051.10	-47'051.10		

05.05.2022 16:13

Communal.ch-Saubraz Saubraz

Bilan

1.1.2021 - 31.12.2021

		2021	2020	Ecart	Ecart %
9282.05	Fonds de réserve provision débiteurs	-128'908.34	-181'799.87	-52'891.53	-29.09
9282.06 9282.08	Fonds de réserve pavillons scolaires Fds réserve cimitiere Roger Gros	-20'500.00 -50'000.00	-20'500.00	50'000.00	
929	Capital		-251'633.07	-251'633.07	-100.00
9290	Capital		-251'633.07	-251'633.07	-100.00
9290.01	Capital		-251'633.07	-251'633.07	-100.00

		Comptes	Comptes 2021		Budget 2021		2020
		Charges .	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Fonctionnement	2'945'641.67	2'910'724.26	2'978'801.84	2'226'448.28	1'804'724.19	2'056'357.26
	Administration générale	196'862.80	3'924.10	171'740.60		156'747.13	1'306.94
10	Autorites et municipalite	82'687.72	175.00	69'500.00		66'094.48	
100	CONSEIL GENERAL	4'849.05		6'500.00		2'716.50	
3001.10	Jetons de présence Conseil et votations	4'485.00		4'000.00		2'716.50	
3060.01	Indemnisation et remboursement frais			200.00			
3101.01	Imprimés et fournitures de bureau	364.05		300.00			
3170.01	Frais de réceptions & manifestations			2'000.00			
101	MUNICIPALITE	77'838.67	175.00	63'000.00		63'377.98	
3001.01	Traitements	65'178.50		53'000.00		53'373.20	
3030.01	Cotisations AVS-AI-AC	8'129.27		4'000.00		6'793.58	
3050.02	Assurances accidents et perte de gains			1'000.00			
3060.01	Indemnisation et remboursement frais	4'380.90		4'000.00		3'211.20	
3091.01	Frais de formation	150.00		1'000.00			
4319.01	Remboursements de tiers		175.00				
11	Administration	78'992.78	3'749.10	75'400.00		61'175.60	1'306.94
110	ADMINISTRATION	78'992.78	3'749.10	75'400.00		61'175.60	1'306.94
3011.01	Traitements	23'556.65		23'600.00		24'093.80	
3030.01	Cotisations AVS-AI-AC	2'685.90		2'200.00		2'761.09	
3040.01	Cotisations Caisse de pension	2'651.90		2'200.00		2'136.60	
3050.01	Assurances maladie et accidents	113.16		300.00		134.79	
3060.01	Indemnisation et remboursement frais	320.45		500.00		501.35	
3090.01	Frais divers du personnel			100.00		102.60	
3091.01	Frais de formation			1'000.00			
3101.01	Imprimés et fournitures de bureau	5'086.75		2'500.00		1'915.65	
3102.01	Frais d'annonces	1'363.15		1'000.00		1'060.95	
3111.01	Achat mobilier et machines de bureau			500.00			
3151.01	Entretien mobiliers et machines de bureau			500.00		0100-0-	
3170.01	Frais de réceptions & manifestations	3'798.80		5'000.00		2'927.90	
3180.01	Frais de téléphones	1'357.00		100.00		1'398.55	

		Comptes	2021	Budget 2021		Comptes		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3180.03	Affranchissements	1'948.70		2'200.00		1'511.40		
3180.05	Honoraires et prestations de service	1'883.20		100.00		126.90		
3185.01	Frais d'études et prestations de service	17'575.07		20'500.00		2'345.92		
3186.01	Primes d'assurances et divers	5'628.15		5'000.00		5'650.15		
3193.01	Aides et subventions	1'203.70		500.00		3'733.70		
3199.01	Frais divers	784.05		400.00		1'575.65		
3659.01	Cotisations et dons divers	9'036.15		7'200.00		9'198.60		
4311.01	Emoluments		1'330.55				649.95	
4319.01	Remboursements de tiers		2'410.25				656.99	
4390.01	Recettes diverses et dons		8.30					
15	Affaires culturelles	7'791.90		6'362.50		4'018.50		
150	AFFAIRES CULTURELLES	7'791.90		6'362.50		4'018.50		
3653.01	Subventions et participations	2'504.40		800.00				
3655.01	Morges Région Tourisme	1'269.00		1'335.00				
3656.01	Subvention FEM fond. enseigne. musique	4'018.50		4'227.50		4'018.50		
18	Transports publics	14'856.25		14'478.10		13'702.15		
180	TRANSPORTS PUBLICS	14'856.25		14'478.10		13'702.15		
3511.01	Bus pyjama	2'532.80		2'500.00		1'724.05		
3517.01	Participation au déficit transports	12'323.45		11'978.10		11'978.10		
19	Service de l'informatique	12'534.15		6'000.00		11'756.40		
190	INFORMATIQUE	12'534.15		6'000.00		11'756.40		
3151.02	Entretien et maintenance	12'534.15		6'000.00		11'756.40		
	Impôts, taxes, redevances	370'874.38	1'981'741.84	346'538.00	1'650'127.92	380'390.41	1'548'680.28	
21	Impots, taxes, redevances	65'371.77	1'429'562.25	70'300.00	905'223.00	71'185.66	1'250'023.43	
210	IMPOTS, TAXES, REDEVANCES	65'371.77	1'429'562.25	70'300.00	905'223.00	71'185.66	1'250'023.43	
3184.01	Frais contentieux et pertes s/débiteurs	862.80		1'100.00		1'304.93		
3185.01	Frais d'études et prestations de service	46'284.15		47'700.00		49'065.15		
3187.01	Emoluments dus à l'ACI	6'604.64		6'500.00		6'459.02		
3290.01	Intérêts bonifiés sur impôts	13.65				85.98		

		Comptes	s 2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3301.01	Défalcations d'impôts	8'134.53		15'000.00		14'270.58	
3800.02	Attribution au fonds de réserve impôts	3'472.00					
4001.01	Impôt sur le revenu		910'759.95		728'700.00		937'254.50
4002.01	Impôt sur la fortune		79'161.72		60'225.00		85'412.50
4003.01	Impôt à la source		13'661.14		25'000.00		-63'166.08
4011.01	Impôt sur le bénéfice des pers. morales		15'966.94		6'590.00		54'855.65
4012.01	Impôt sur le capital des pers. morales		492.20		463.00		446.10
4013.01	Impôt complémentaire sur immeubles		791.85		745.00		746.35
4020.01	Impôt foncier		70'137.45		66'500.00		69'011.05
4040.01	Droits de mutation		156'395.45				65'452.70
4050.01	Impôts successions et donations		91'417.40				
4061.01	Impôt sur les chiens		4'800.00		5'000.00		4'125.00
4065.01	Taxes sur les gains immobiliers		69'247.35				42'105.90
4112.01	Redevance Le Coultre SA		6'000.00		6'000.00		6'000.00
4221.01	Intérêts moratoires		9'548.90		5'000.00		8'195.83
4311.01	Emoluments		319.10				642.00
4362.01	Frais et int. de contentieux facturés		862.80		1'000.00		1'294.93
4811.01	Prélèvement sur fonds de réserve						37'647.00
22	Service financier	305'502.61	552'179.59	276'238.00	744'904.92	309'204.75	298'656.85
220	SERVICE FINANCIER	305'502.61	552'179.59	276'238.00	744'904.92	309'204.75	298'656.85
3183.01	Frais CCP et bancaires	1'114.81		750.00		903.00	
3184.01	Frais contentieux et pertes s/débiteurs	49'446.80		15'000.00		14'364.75	
3199.01	Frais divers			1'500.00			
3220.01	Intérêts dettes à moyen et long terme			500.00			
3521.01	Contribution au fonds de péréquation	254'941.00		258'488.00		262'960.00	
3522.01	Contrib. fonds de péréquation année préc					30'977.00	
4221.02	Revenus capitaux du patrimoine financier		7'288.06		13'000.00		7'609.96
4362.02	Intérêts contentieux & gains s/débiteurs		315.00		1'000.00		45.00
4520.01	Recettes du fonds de péréquation		258'734.00		212'408.00		231'811.00
4521.01	Retour dépenses thématiques		225'000.00		518'496.92		16'705.00
4522.01	Péréquation décompte année précédente		4'479.00				
4811.01	Prélèvement sur fonds de réserve		56'363.53				42'485.89
	Domaines et bâtiments	73'971.44	58'693.30	77'287.00	43'980.00	64'611.98	55'755.85
31	Terrains et cours d'eau		3'203.30		3'280.00		3'203.30

		Comptes		Budget		Comptes	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310	TERRAINS ET COURS D'EAU		3'203.30		3'280.00		3'203.30
4232.01	Locations de terrains (fermages+jardins)		3'203.30		3'280.00		3'203.30
32	Forets et paturages	16'561.73	8'460.00	19'797.00		19'095.27	8'845.00
320	FORETS	16'561.73	8'460.00	19'797.00		19'095.27	8'845.00
3001.01	Traitements	9'657.21		9'283.00		10'046.79	
3142.02	Entretien des chemins			1'000.00			
3146.01	Plantations et soins culturaux			1'000.00			
3161.02	Locations diverses	6'280.87		8'074.00		8'909.48	
3180.04	Abonnements journaux	89.00		90.00		89.00	
3185.01	Frais d'études et prestations de service	484.65					
3193.02	Cotisations et participations	50.00		350.00		50.00	
4319.01	Remboursements de tiers		8'460.00				8'845.00
35	Batiments	57'409.71	47'030.00	57'490.00	40'700.00	45'516.71	43'707.55
350	COLLEGE	32'000.56	21'830.00	32'440.00	19'100.00	24'016.11	19'753.55
3011.01	Traitements	5'437.55		3'500.00		4'036.15	
3030.01	Cotisations AVS-AI-AC	679.97		400.00		462.53	
3050.01	Assurances maladie et accidents	37.72		70.00		44.93	
3121.01	Achat et consommation d'eau	1'370.00		1'000.00		1'217.50	
3122.01	Achat et consommation de gaz	9'506.10		7'500.00		6'357.65	
3123.01	Achat et consommation d'électricité	1'165.95		1'500.00		967.05	
3133.01	Achat produits de nettoyage	164.05		200.00		69.60	
3141.01	Entretien du bâtiment, locaux et autres	6'288.60		9'500.00		2'564.30	
3186.01	Primes d'assurances et divers	3'246.55		3'570.00		3'071.05	
3220.02	Intérêts des dettes	193.07		200.00			
3220.03	Intérêts des dettes					225.35	
3302.02	Amortissement travaux du collège	3'911.00		5'000.00		5'000.00	
4271.01	Location appartement collège		18'600.00		18'600.00		18'600.00
4272.03	Locations salle du Conseil		350.00		500.00		150.00
4311.01	Emoluments		2'880.00				1'003.55
351	AUBERGE	25'324.90	25'200.00	22'400.00	21'600.00	18'609.20	21'600.00
3123.01	Achat et consommation d'électricité			100.00			
3141.01	Entretien du bâtiment, locaux et autres	3'310.70		7'000.00		1'711.45	

		Comptes	2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3186.01	Primes d'assurances et divers	980.95		1'100.00		925.15	
3220.02	Intérêts des dettes	833.25		1'000.00		972.60	
3302.03	Amortissement travaux de réfection	13'200.00		13'200.00		13'200.00	
3653.01	Subventions et participations	7'000.00				1'800.00	
4271.02	Location auberge		25'200.00		21'600.00		21'600.00
352	STAND DE TIR	84.25		2'650.00		2'891.40	2'354.00
3123.01	Achat et consommation d'électricité	84.25		150.00		84.70	
3141.01	Entretien du bâtiment, locaux et autres			2'500.00		2'806.70	
4363.01	Remboursement d'assurance pour dégats						2'354.00
	Routes et voirie	1'278'157.84	595'322.41	1'475'207.54	300'190.36	285'919.85	177'307.77
41	Service technique	15'672.80	11'669.70	28'520.00	10'000.00	24'652.80	12'132.65
410	SERVICE TECHNIQUE	15'672.80	11'669.70	28'520.00	10'000.00	24'652.80	12'132.65
3185.01	Frais d'études et prestations de service	7'152.80		20'000.00		16'132.80	
3320.01	Amortissement PGA	8'520.00		8'520.00		8'520.00	
4313.01	Permis de construire et d'habiter		11'669.70		10'000.00		12'132.65
43	Routes et voirie	998'004.84	372'441.01	1'193'189.54	115'892.36	59'344.28	9'500.00
430	ROUTES ET VOIRIE	998'004.84	372'441.01	1'193'189.54	115'892.36	59'344.28	9'500.00
3011.01	Traitements	9'037.50				3'849.35	
3030.01	Cotisations AVS-AI-AC	1'971.06				817.20	
3050.01	Assurances maladie et accidents	37.72				44.93	
3114.01	Achat machines,matériel,outillage	2'222.00		4'000.00		113.70	
3115.01	Achat de véhicules			1'000.00		7'431.10	
3124.01	Achat de carburant	185.25		500.00			
3133.01	Achat produits de nettoyage			250.00			
3135.01	Enlèvement de la neige	27'855.14		8'000.00		5'827.05	
3142.01	Entretien des rues et places	909.40		17'000.00		25'379.57	
3142.02	Entretien des chemins	8'911.24		5'000.00		12'798.78	
3142.03	Entretien matériel et véhicules	1'793.93		5'000.00		757.50	
3142.05	Aménagement et entretien place du bus			3'000.00			
3142.07	Réfection route de la Rosière	486'662.90		534'000.00			
3142.08	Réfection traversée du village	456'609.90		586'534.20			
3161.01	Locations de machines & place de parc	1'200.00		1'200.00		1'200.00	

		Comptes	s 2021	Budget	2021	Comptes 2	2020
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3180.05	Honoraires et prestations de service			15'000.00			
3186.02	Primes d'assurances véhicules	608.80		1'500.00		1'125.10	
3220.02	Intérêts des dettes			11'205.34			
4319.01	Remboursements de tiers		368'833.06		115'892.36		9'000.00
4363.01	Remboursement d'assurance pour dégats		3'607.95				500.00
44	Parcs,promenades,cimetiere	71'624.00	50'000.00	22'000.00		21'197.40	
440	PARCS,PROMENADES,CIMETIERE	71'624.00	50'000.00	22'000.00		21'197.40	
3011.01	Traitements	2'239.95					
3102.01	Frais d'annonces	250.40					
3114.01	Achat machines,matériel,outillage	424.75				145.80	
3142.01	Entretien des rues et places	185.95					
3142.06	Aménagement et entretien	18'522.95		10'000.00		21'051.60	
3185.01	Frais d'études et prestations de service			12'000.00			
3811.06	Attribution au fonds réserve cimetier	50'000.00					
4390.01	Recettes diverses et dons		50'000.00				
45	Ordures menageres et dechets	78'752.60	68'013.85	64'710.00	64'710.00	67'370.40	61'375.95
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	78'752.60	68'013.85	64'710.00	64'710.00	67'370.40	61'375.95
3011.01	Traitements	5'400.60		5'200.00		4'586.75	
3030.01	Cotisations AVS-AI-AC			550.00			
3050.01	Assurances maladie et accidents			90.00			
3141.02	Entretien déchetterie	18'577.90				1'165.00	
3163.01	Location de bennes & containers	1'884.85		2'000.00		1'400.10	
3188.01	Enlèvement ordures ménagères & verres	52'839.25		55'000.00		60'218.55	
3199.01	Frais divers	50.00					
3811.05	Attribution au fonds réserve déchets			1'870.00			
4311.03	Taxes poubelles		45'219.70		44'500.00		40'211.20
4312.01	Encaissements décharge et divers				120.00		
4361.01	Rétrocession du périmètre taxe au sac		18'711.15		17'000.00		18'957.20
4361.02	Rétrocession verre		2'129.10		1'800.00		1'810.45
4361.03	Rétrocession papier/carton		941.00		600.00		69.35
4361.04	Rétrocession ferraille		992.90		600.00		297.75
4361.05	Rétrocession PET		20.00		90.00		30.00
46	Reseau d'egout et d'epuration	114'103.60	93'197.85	166'788.00	109'588.00	113'354.97	94'299.17

		Comptes	Comptes 2021		Budget 2021		2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
460	RESEAU D'EGOUT ET D'EPURATION	38'432.22	36'985.35	102'400.00	45'200.00	38'284.57	38'284.57	
3144.01	Entretien et extension du réseau	00 402.22	00 000.00	58'000.00	40 200.00	00 204.07	00 204.07	
3185.01	Frais d'études et prestations de service			5'000.00				
3220.04	Intérêts des dettes	6'432.22		7'400.00		7'507.97		
3311.05	Amortissement du réseau	24'000.00		24'000.00		22'000.00		
3321.10	Amortissement suppl. PGEE	8'000.00		8'000.00		8'000.00		
3811.01	Attribution au fonds réseau d'égouts					776.60		
4341.01	Taxes de raccordement		771.95				2'157.98	
4342.01	Taxes d'entretien des conduites		35'436.80		45'200.00		36'126.59	
4811.01	Prélèvement sur fonds de réserve		776.60					
461	STEP	75'671.38	56'212.50	64'388.00	64'388.00	75'070.40	56'014.60	
3114.01	Achat machines,matériel,outillage	8'906.35		10'000.00		3'309.72		
3123.01	Achat et consommation d'électricité	7'107.70		7'000.00		6'356.70		
3150.01	Frais d'exploitation STEP	56'003.33		30'000.00		61'785.98		
3185.01	Frais d'études et prestations de service			13'500.00				
3510.03	Taxes micropolluants	3'654.00		3'888.00		3'618.00		
4342.02	Taxes d'épuration		56'212.50		64'388.00		56'014.60	
	Instruction publique et cultes	274'887.20		288'748.30		278'638.45		
51	Enseignement primaire	271'240.30		284'128.30		274'448.60		
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	271'240.30		284'128.30		274'448.60		
3521.08	Groupement scolaire	271'240.30		284'128.30		274'448.60		
54	Orientation professionnelle	594.95		620.00		569.20		
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	594.95		620.00		569.20		
3522.03	Particip.aux charges Cantonales	594.95		620.00		569.20		
58	Temple et cultes	3'051.95		4'000.00		3'620.65		
580	TEMPLE ET CULTES	3'051.95		4'000.00		3'620.65		
3651.01	Participation aux frais	3'051.95		4'000.00		3'620.65		
	Sécurité publique et protection de la population	75'284.54	5'648.49	79'079.40	6'000.00	76'640.55	2'863.00	

		Comptes	s 2021	Budget 2021		Comptes 2	2020
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
61	Corps de police	42'081.15	480.00	43'535.00	2'000.00	41'848.00	520.00
610	CORPS DE POLICE	42'081.15	480.00	43'535.00	2'000.00	41'848.00	520.00
3180.05	Honoraires et prestations de service	936.15		2'000.00		580.00	
3510.02	Participation à la réforme policière	41'145.00	400.00	41'535.00	01000.00	41'268.00	500.00
4311.01	Emoluments		480.00		2'000.00		520.00
62	Controle des habitants	11'180.50	3'910.30	8'700.00	4'000.00	9'920.75	1'728.00
620	CONTROLE HABITANTS ET RECEPTIONS	11'180.50	3'910.30	8'700.00	4'000.00	9'920.75	1'728.00
3180.03	Affranchissements					40.30	
3180.05	Honoraires et prestations de service	11'180.50		7'200.00		9'880.45	
3185.01 4311.01	Frais d'études et prestations de service Emoluments		3'910.30	1'500.00	4'000.00		1'728.00
4311.01	Emoluments		3 9 10.30		4 000.00		1 /20.00
64	Service des inhumations		100.00				
640	SERVICE DES INHUMATIONS		100.00				
4311.01	Emoluments		100.00				
65	Defense incendie	12'901.50		15'130.00		11'286.00	
650	DEFENSE INCENDIE	12'901.50		15'130.00		11'286.00	
3521.02	Participation SDIS Etraz Région	12'901.50		15'130.00		11'286.00	
66	Protection civile	9'121.39	1'158.19	11'714.40		13'585.80	615.00
660	PROTECTION CIVILE	9'121.39	1'158.19	11'714.40		13'585.80	615.00
3123.01	Achat et consommation d'électricité	390.29		800.00		2'555.35	
3141.01	Entretien du bâtiment, locaux et autres			1'000.00		687.20	
3180.02	Frais de téléphones et alarme			864.00		1'584.25	
3521.03	Participation à la PC régionale	8'731.10		9'050.40		8'759.00	
4361.10	Remboursements de tiers		1'158.19				615.00
	Sécurité sociale	403'422.50	245.00	302'351.00		322'093.10	37'393.25
72	Prevoyance sociale	323'771.00	245.00	224'971.00		234'953.00	881.00

		Comptes	2021	Budget 2021		Comptes		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
720	PREVOYANCE SOCIALE	323'771.00	245.00	224'971.00		234'953.00	881.00	
3512.01	Facture sociale	323 77 1.00	243.00	224'971.00		234'953.00	001.00	
4517.01	Fac. sociale décompte année précédente	020771.00	245.00	221071.00		201000.00	881.00	
73	Sante publique	79'651.50		77'380.00		87'140.10	36'512.25	
730	SANTE PUBLIQUE	79'651.50		77'380.00		87'140.10	36'512.25	
3521.04	Participation ARASMAC	10'021.60				10'025.10		
3521.05	Participation réseau AJEMA	67'514.90		75'280.00		75'000.00		
3521.06	Participation réseau FAJE	2'115.00		2'100.00		2'115.00		
4361.10	Remboursements de tiers						36'512.25	
	Services industriels	272'180.97	265'149.12	237'850.00	226'150.00	239'682.72	233'050.17	
81	Service des eaux	72'823.07	72'823.07	66'500.00	66'500.00	72'303.72	72'303.72	
810	SERVICE DES EAUX	72'823.07	72'823.07	66'500.00	66'500.00	72'303.72	72'303.72	
3114.01	Achat machines,matériel,outillage	109.90		1'800.00				
3141.01	Entretien du bâtiment, locaux et autres			10'000.00				
3144.01	Entretien et extension du réseau	24'523.70				14'295.75		
3180.05	Honoraires et prestations de service	1'457.25		7'000.00		10'200.00		
3220.04	Intérêts des dettes	6'432.22		7'400.00		7'507.97		
3311.05	Amortissement du réseau	24'500.00		24'500.00		24'500.00		
3321.11	Amortissement suppl. Es Arberets	2'600.00		2'600.00		2'600.00		
3322.05	Amortissement suppl. Réseau	13'200.00		13'200.00		13'200.00		
4273.04	Locations des compteurs		4'560.00		4'500.00		4'480.00	
4341.01	Taxes de raccordement		841.35				1'838.22	
4351.01	Vente d'eau		49'011.70		62'000.00		57'491.86	
4811.01	Prélèvement sur fonds de réserve		18'410.02				8'493.64	
82	Service electrique	14'383.90	7'352.05	11'700.00		14'205.50	7'572.95	
820	ECLAIRAGE PUBLIQUE	14'383.90	7'352.05	11'700.00		14'205.50	7'572.95	
3123.01	Achat et consommation d'électricité	1'533.90		1'500.00		1'568.80		
3142.04	Entretien éclairage publique	8'650.00		6'000.00		8'436.70		
3310.04	Amortissement éclairage public	4'200.00		4'200.00		4'200.00		
4651.02	Indemnité Rlus (0.7 ct/kWh)		7'352.05				7'572.95	

05.05.2022 16:17

		Comptes	s 2021	Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
83	Service du gaz	184'974.00	184'974.00	159'650.00	159'650.00	153'173.50	153'173.50
830	SERVICE DU GAZ	184'974.00	184'974.00	159'650.00	159'650.00	153'173.50	153'173.50
3114.01	Achat machines,matériel,outillage	3'227.10		2'500.00		5'226.60	
3122.01	Achat et consommation de gaz	118'616.65		110'000.00		103'757.15	
3144.01	Entretien et extension du réseau	263.00		10'000.00			
3184.01	Frais contentieux et pertes s/débiteurs	1'548.30					
3220.01	Intérêts dettes à moyen et long terme			7'750.00			
3220.04	Intérêts des dettes	6'432.22		7'400.00		7'507.97	
3311.05	Amortissement du réseau	22'000.00		22'000.00		22'000.00	
3811.04	Attribution au fonds réseau gaz	32'886.73				14'681.78	
4273.04	Locations des compteurs		7'984.00		7'050.00		7'679.00
4351.03	Vente de gaz		165'591.20		150'000.00		132'903.30
4651.03	Rétrocession sur consommation		11'398.80				12'591.20
4811.01	Prélèvement sur fonds de réserve				2'600.00		